

Dans la peau d'une femme

Le député PS Patrick Prevot a accepté notre défi avec un certain courage...

Il a dit oui. À condition qu'il puisse transmettre un message fort en matière d'égalité des sexes et d'égalité tout court. « Sudpresse m'offre l'occasion de marquer le coup pour sensibiliser l'opinion publique. Je saisis cette opportunité et je l'assume », nous a-t-il déclaré, avant de laisser carte blanche à la Louviéroise Fabienne Bernard (make-up & hair designer) pour la grande métamorphose.

Patrick Prevot, 32 ans, est conseiller communal à Soignies depuis 2006. Il a également été l'adjoint d'Elio Di Rupo, avant d'être élu en 2014 député à la Région et à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans la vie, il est le compagnon de la parlementaire Fabienne Winkel et... le président du FC Casteau. Depuis ce mardi, il préside le comité d'avis sur l'égalité des chances au Parlement de la FB-W. « En tant qu'homme, j'espère pouvoir apporter un autre regard sur la ques-

SON 1^{ER} DÉBAT AU COMITÉ: LE HARCÈLEMENT DES FEMMES EN RUE

tion de l'égalité des sexes. Mardi, dans la foulée de mon intronisation, nous avons débattu de la question du harcèlement des femmes en rue, en partant du film polémique réalisé par Sofie Peeters à Bruxelles en 2012. Nous avons ensuite débattu avec quatre expertes. La ministre Simonis a clôturé le débat. »

Tout cela, c'était avant que Patrick Prevot ait vécu sa transformation... en femme, le 26 février dernier. « La maquilleuse Fabienne Bernard est extraordinaire. Elle a pris le temps de discuter avec moi avant. Elle m'a proposé un concept qui m'a beaucoup plu :

celui de me transformer en femme, mais à moitié seulement. Elle a même coupé une perruque en deux ! Un peu comme Stromae dans son clip. J'avoue quand même avoir très mal dormi la veille ».

LES CHEVEUX LONGS : UN FANTASME

Première étape : l'épilation d'un sourcil, de la moitié de la barbe

et de la moitié des poils du torse. « Je n'ai pas eu trop mal. » Ensuite, Patrick s'étend sur la table de maquillage. « Très relaxant. J'apprécie que l'on s'occupe ainsi de moi ». Pendant ce temps, son at-

tachée parlementaire exhibe fièrement la paire d'escarpins pointure...

44 et demi dénichée pour 25 euros à Bruxelles. Opération faux cils pour Patrick. Mais pas de rouge à lèvres. Pour la per ruque, le député opte pour des cheveux longs naturels, tirant sur le roux. Bluffant. Déstabilisé au départ, Patrick Prevot se familiarise peu à peu avec sa nouvelle image. « Etrange. Pas désagréable du tout. » Fabienne termine en lui vernissant les ongles. L'artiste Nicolas Deru débarque. Fa-

bienne lui a demandé d'immortaliser la séance en fabriquant un clip dont il a le secret. Le député est plutôt déstabilisé. Mais une fois encore, il accepte. L'idée de greffer un message sur les images s'ébauche. Vous découvrirez le résultat en exclusivité grâce à Sudpresse, en surfant sur notre site, ce vendredi. ■

MARTINE PAUWELS

HIER, AU PARLEMENT

L'(in)égalité des sexes dans l'audiovisuel

En Belgique, les femmes sont sous-représentées dans les médias audiovisuels. Les uns monopolisant 63 % du temps d'antenne, contre 37 % seulement pour les unes. Une inégalité relayée hier par Patrick Prevot dans sa question parlementaire au ministre de l'Audiovisuel, J-C Marcourt.

« En France, depuis le 1^{er} mars,

le Conseil supérieur de l'audiovisuel a demandé aux chaînes de comptabiliser les temps d'antenne des deux sexes. Un rapport qui devra être remis avant le 31 janvier 2016 » précise le député sonégien. « Ceci en vue d'aboutir à une loi permettant de gommer cette inégalité. Au-delà, en tant que président du comité d'avis aux côtés de Christie Morreale, je

souhaite devenir le réceptacle de thématiques, tous partis confondus, avec la volonté d'aller vers plus d'égalité entre les sexes mais aussi vers plus d'égalité tout court. Les matières qui me tiennent à cœur ? Inégalités salariales, harcèlement au travail et violence faite aux femmes. Avec l'envie de sensibiliser les hommes et de travailler avec eux aussi ». ■

M.P.W.